

CONFÉRENCE TERRITORIALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations en quête d'adaptation

Plus de 300 personnes ont participé hier à La Plaine-des-Palmistes à la conférence territoriale de la vie associative. L'occasion de partager des expériences et des informations, dans un milieu en pleine évolution.

« On vient pour compléter notre réseau, chercher de l'actualité, des informations, prendre contact, s'inspirer de ce que font les autres et peut-être inspirer aussi d'autres associations avec ce que l'on fait », résume Bélanda Gravelle et Fabrice Devred, trésorière et vice-président de « Un cœur, c'est un cœur ».

Comme des dizaines d'autres, cette association de La Possession a participé hier à La Plaine-des-Palmistes à la conférence territoriale de la vie associative qui a réuni plus de 300 personnes à la salle Guy-Agenor. « Un cœur, c'est un cœur » lutte, elle, contre l'exclusion sociale en contribuant par exemple à la distribution de cartables solidaires pour les marmailles de La Possession les plus défavorisés.



Bélanda Gravelle et Fabrice Devred, trésorière et vice-président de l'association « Un cœur, c'est un cœur ».

l'heure de la raréfaction des financements publics, l'association a déjà commencé à diversifier son modèle économique, ses ventes et le mécénat complétant les subventions.

La conférence territoriale lui permet d'obtenir d'autres informations sur ces modes de financement, une des tables rondes y étant consacrée. « Les associations doivent aller vers l'hybridation des ressources », souligne Jimmy Bègue, directeur de la Maison des associations de Saint-Benoît, un des partenaires de la conférence, commencée vendredi. L'un des objectifs est d'expliquer comment engager d'autres financements que les subventions publiques: sponsors, cagnotte de crowdfunding, etc. »

Stéphane Boyer, de l'association « Mieux-être », basée à La Plaine-des-Palmistes, est, lui, venu trouver des « conseils sur les démarches à effectuer pour être plus efficace, se développer ». Son association d'une vingtaine d'adhérents propose des activités « abordables pour tous »: ateliers parents-enfants, mah-jong, développement personnel, insertion aussi en s'appuyant sur l'agriculture bio...

« J'avais une autre association de mah-jong avant, on se débrouillait tout seul », souligne Stéphane Boyer.

Mais aujourd'hui, si on n'est pas comptable, c'est difficile de monter un projet. Nous, nous sommes des gens de terrain, pas forcément formés pour cela. Ici, j'espère trouver les informations et les leviers pour développer l'association ».

Le monde associatif a en effet bien changé et ces évolutions se poursuivent. Même de grosses structures comme la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) doivent s'adapter. La FCPE a par exemple perdu, avec la gratuité des manuels scolaires au lycée, le financement « mécanique » lié aux adhésions pour l'obtention de ces manuels.

« Il faut se réinventer »

« La FCPE a toujours milité pour la gratuité de l'école et pour cette gratuité des manuels qui est une très bonne chose », précise Daniel Amoumy, son président. Mais derrière, il faut se réinventer, faire différemment, trouver d'autres ressources ».

Une de ces ressources passe par la réponse à des appels à projets qui exigent un minimum de savoir-faire, ces procédures étant très codifiées. « Nous, nous sommes dans la parentalité. Mais parfois, on

Les financements publics se tarissent

Sa vingtaine de bénévoles organise tous les mois une vente solidaire de vêtements ou de meubles qu'elle récupère. Les recettes financent les actions: maraudes, distribution de barquettes aux démunis, colis alimentaires... À



Stéphane Boyer est venu « trouver les informations et les leviers pour développer » son association.



Plus de 300 bénévoles du monde associatif étaient réunis hier à la salle Guy-Agenor de La Plaine-des-Palmistes.

n'entre pas dans des cases qui sont très précises: sport, culture, insertion, explique Daniel Amoumy. Nous sommes plus des gens de terrain que de papier. Il faut dresser des bilans, monter des dossiers. Il faut embaucher, mais alors, on devient employeur et ce sont là d'autres responsabilités. On devient presque

chef d'entreprise, alors que ce n'est pas notre cœur de métier ».

Une réalité que le monde associatif aimerait d'ailleurs voir prise en compte par les institutions, à travers « plus de souplesse » et « une simplification administrative ».

La conférence semble en tout cas avoir donné satisfaction à ceux

qui y ont participé. « C'est très intéressant », souligne un président d'association. On rencontre beaucoup de personnes, on se rend compte qu'on a les mêmes problèmes, qu'on n'est pas tout seul dans cette grande aventure qu'est le réseau associatif et le bénévolat ».

Stéphane FONTAINE

Koytcha Immo
CONSEIL & EXPERTISE EN IMMOBILIER

CHERCHE À L'ACHAT

sur toute l'île !

Terrains constructibles

À partir de 500 m²

Biens immobiliers professionnels

Neufs ou anciens | Avec ou sans locataires
Commerces, entrepôts, bureaux

Achat cash possible (sans recours au crédit bancaire)

Critères de sélection : emplacement, emplacement et emplacement... et prix !

0693 01 12 01

« Tracer des perspectives » pour l'avenir

La Réunion compte 19 000 associations, dont 15 000 actives, 140 000 bénévoles, 2 000 salariés. Échanges sur l'engagement, l'éducation populaire, la gouvernance, la mise en réseau, les modèles socio-économiques, la professionnalisation... Pendant deux jours, vendredi et hier, une partie de ce monde associatif s'est rencontrée et a partagé ses problèmes, ses questionnements, ses expériences aussi, au cours de la conférence territoriale organisée par l'État en partenariat avec les collectivités locales et la Caisse d'allocations familiales.

La journée d'hier s'est ainsi ouverte sur des regards croisés, local et national, sur l'apport des associations dans le développement des territoires, entre Frédéric Annette, docteur en économie sociale et solidaire, et Frédérique Pfrunder, ancienne déléguée générale du mouvement associatif.

Toute une série d'ateliers et de tables rondes était aussi proposée pendant ces deux jours aux participants: service civique, modèles socio-économiques, formation médias, faire-réseau, professionnalisation avec la participation des organismes paritaires...

Ces droits à formation ignorés

« Dès qu'une association a un salarié et qu'elle cotise, elle a des droits à formation pour le salarié, mais aussi pour les dirigeants bénévoles », souligne Morgane Orrière, déléguée régionale de l'Afdas, un opérateur de compétence à propos de cette disposition souvent ignorée des associations.

L'ensemble de ces travaux feront l'objet d'actes. « L'objectif de cette grosse manifestation est de réunir l'ensemble des acteurs, de dresser un bilan et de trouver des solutions,

souligne Jimmy Bègue, directeur de la Maison des associations de Saint-Benoît, partenaire de l'organisation. Cela nous permettra d'établir une feuille de route et de dresser des perspectives à court, moyen et long terme ».

S.F.



Jimmy Bègue, directeur de la Maison des associations de Saint-Benoît.